



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit                      Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

Numéro du produit                PPA500

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées            Produit d'entretien automobile.

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur                        TETROSYL FRANCE  
 ZAC du Moulin  
 40, avenue Clément Ader  
 59118 WAMBRECHIES  
 TEL: 03 20 28 06 30  
 qualite@tetrosyl-france.com

Fabricant                            TETROSYL FRANCE  
 ZAC du Moulin  
 40, avenue Clément Ader  
 59118 WAMBRECHIES  
 TEL: 03 20 28 06 30  
 qualite@tetrosyl-france.com

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence        +44 (0)161 764 5981

Numéro d'appel d'urgence  
 national                              Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques                Non Classé

Dangers pour la santé  
 humaine                              Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement    Non Classé

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement        Attention

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

<b>Mentions de danger</b>	H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
<b>Mentions de mise en garde</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols. P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.
<b>Contient</b>	1,2-benzisothiazol-3(2H)-one, 2-méthylisothiazol-3(2H)-one
<b>Étiquetage des détergents</b>	< 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, < 5% polycarboxylates, Contient BENZISOTHIAZOLINONE, METHYLISOTHIAZOLINONE, 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE / 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE
<b>Mentions de mise en garde supplémentaires</b>	P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>DIÉTHANOLAMINE</b>			<b>0.1-&lt;0.3%</b>
Numéro CAS: 111-42-2	Numéro CE: 203-868-0		
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 4 - H302			
Skin Irrit. 2 - H315			
Eye Dam. 1 - H318			
STOT RE 2 - H373			
<b>2-méthylisothiazol-3(2H)-one</b>			<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 2682-20-4	Numéro CE: 220-239-6	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120764690-50-0000	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1		
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 3 - H311			
Acute Tox. 2 - H330			
Skin Corr. 1B - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1A - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

<b>1,2-benzisothiazol-3(2H)-one</b>		<b>-&lt;0.05</b>
Numéro CAS: 2634-33-5	Numéro CE: 220-120-9	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2120761540-60-0000
Facteur M (aigu) = 1		
<b>Classification</b> Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Aquatic Acute 1 - H400		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Consulter un médecin si une gêne persiste. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire.
<b>Contact cutané</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les vêtements contaminés. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Ne pas frotter l'oeil. Consulter un médecin si une gêne persiste.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition. Les effets peuvent être retardés. Garder la personne touchée en observation.
<b>Inhalation</b>	Aucun symptôme particulier connu.
<b>Ingestion</b>	Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements.
<b>Contact cutané</b>	Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs, des irritations et le dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. En cas de doute, consulter un médecin rapidement.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec les moyens suivants: Mousse, dioxyde de carbone ou poudre sèche. Eau. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Non pertinent. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Pas de produits de décomposition dangereux connus.

### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Non pertinent.
<b>Équipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Quitter immédiatement la zone de danger.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

<b>Précautions individuelles</b>	Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. En cas de déversements accidentelles : faire attention aux surfaces et sols glissants.
----------------------------------	--

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Ne pas rejeter dans le milieu aquatique.
--	--

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

<b>Méthodes de nettoyage</b>	Aucune procédure de nettoyage particulière recommandée.
------------------------------	---

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

<b>Référence à d'autres sections</b>	Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13. Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8.
--------------------------------------	---

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Précautions d'utilisations</b>	Lire et suivre les recommandations du producteur. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Éviter le contact avec les yeux. Éviter de manger, de boire ou de fumer pendant l'utilisation.
-----------------------------------	---

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Précautions de stockage</b>	Maintenir les conteneurs verticaux. Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement.
--------------------------------	--

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Utilisation(s) finale(s) particulière(s)</b>	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

#### DIÉTHANOLAMINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 3 ppm 15 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Aucune ventilation particulière requise. Ce produit ne doit pas être manipulé dans un espace confiné sans une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

#### Mesures d'hygiène

Prévoir une fontaine oculaire et une douche de sécurité. Utiliser une crème pour la peau appropriée pour prévenir le dessèchement de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

#### Protection respiratoire

Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide visqueux.
Couleur	Blanc.
Odeur	Fruitée.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	pH (solution concentrée): 9.5
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>100°C @ 1013 hPa
Point d'éclair	>100°C
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.975g/cm <sup>3</sup> @ 20°C
Solubilité(s)	Soluble dans l'eau.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

**Température de décomposition** Indéterminé.

**Viscosité** 900 cP @ 20°C

**Propriétés comburantes** Non déterminé.

### 9.2. Autres informations

**Autres informations** Aucun.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Pas de risques particuliers de stabilité.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Indéterminé.

### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Oxydes de carbone. Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Aucune information disponible.

**Inhalation** Pas de danger spécifique pour la santé connu.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Un contact prolongé et fréquent peut provoquer des rougeurs et des irritations. Peut provoquer une allergie cutanée.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Pas considéré comme dangereux pour l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** Indéterminé.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** Indéterminé.

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** Indéterminé.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit est biodégradable à plus de 80%.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

**Coefficient d'adsorption/désorption** Non disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Non disponible.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets. Entériner les procédures d'élimination avec un ingénieur environnement et les réglementations locales. Après dilution, rejeter dans les égouts avec beaucoup d'eau peut être autorisé.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

**Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin**  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

## Nettoyant plastiques agrumes Auto Pratic

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de**  
**la convention Marpol 73/78 et**  
**au recueil IBC**

### **RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Commentaires sur la révision** NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

**Publié par** Health & Safety Department

**Date de révision** 03/12/2020

**Révision** 1

**Numéro de FDS** 34022

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H301 Toxique en cas d'ingestion.  
 H302 Nocif en cas d'ingestion.  
 H311 Toxique par contact cutané.  
 H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
 H330 Mortel par inhalation.  
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
 H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.